



Madame, Monsieur,

A l'occasion de ce début d'année, je vous adresse la lettre d'information 2025 de votre Caisse de retraites des personnels de l'Opéra national de Paris. Elle contient, comme d'habitude, le calendrier 2025 de versement de votre pension ainsi que l'information relative à la revalorisation appliquée au mois de janvier. Celle-ci, de 2,2 %, s'applique à toutes les pensions de vieillesse de base de droit direct (pensions d'ancienneté) et de droit dérivé (pensions de réversion et d'orphelin). Les pensions d'ancienneté pour inaptitude seront revalorisées au mois d'avril (coefficient non connu à ce jour).

Je vous annonçais l'an dernier la refonte des barèmes et prestations d'action sociale afin de tenir compte du contexte économique inflationniste et de notre volonté de rester au plus proche des besoins de nos pensionné(e)s aux revenus les plus modestes. Pour ce faire, l'Etat avait abondé notre budget de 10 %. Au terme de l'année, nous constatons que le recours aux aides a été maximisé et que les personnes aux revenus les plus modestes ont été mieux ciblées. Pour 2025, l'Etat a maintenu son effort et notre dotation a été entièrement reconduite. Il s'agit d'un grand sujet de satisfaction pour la CR Opéra.

Je vous informais également que votre Caisse de retraites, toujours soucieuse de répondre aux attentes de ses pensionné(e)s, allait réaliser une enquête de satisfaction. Je tiens à vous remercier pour votre très forte participation (près de 40 % !), qui témoigne de votre intérêt pour la CR Opéra. L'équipe est très fière d'avoir obtenu un résultat de 97,8 % de satisfaction globale, qui reflète votre reconnaissance et votre attachement à notre égard. Pour 2025, le même esprit de service animera les collaborateurs. Mais je vous laisse découvrir plus en détails les résultats de l'enquête joints à ce courrier.

Enfin, comme chaque année, dans le courant du mois de mars, la CR Opéra vous adressera l'attestation indiquant le montant de vos revenus déclarés à l'administration fiscale pour l'année 2024, ainsi que le montant de l'impôt déjà prélevé au titre du prélèvement à la source.

L'équipe de la Caisse de retraites des personnels de l'Opéra national de Paris reste à votre écoute pour vous fournir toute information complémentaire.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus sincère.

Christelle Nicolas
Directrice

PJ : - Bulletin de pension de janvier 2025
- Lettre d'information 2025